



Résolution adoptée à l'unanimité du comité confédéral du 21 novembre 2019

Projet de réforme des retraites

La CFE-CGC rappelle que cette réforme est uniquement politique et inutile sur le plan économique. Derrière un slogan qui pourrait donner l'illusion d'une recherche d'équité (« un euro cotisé génère les mêmes droits »), se cache une réforme exclusivement financière dont le seul objet est de diminuer le poids des retraites, considéré comme une dépense publique.

Elle ne vise qu'à :

- Permettre à l'État de mettre la main sur les réserves accumulées par les régimes complémentaires et notamment AGIRC- ARCCO.
- Mettre à bas le principe de solidarité et de répartition, socle de notre pacte social, pour tendre vers un système privilégiant le principe de capitalisation.

Pour atteindre ce but, le gouvernement cherche à opposer les français entre eux, cotisants aux différents régimes, méthode malsaine et particulièrement dangereuse dans le climat social actuel.

Cependant, fidèle à ses valeurs, dans un cadre paritaire, respectant les principes de solidarité et de répartition, sans étatisation, la CFE-CGC serait prête à négocier afin de rechercher les voies et moyens d'amélioration de nos différents régimes de retraites, dans l'intérêt de tous.

La CFE-CGC appelle le gouvernement à la raison et à la négociation.

Pour marquer son opposition au projet de réforme, la Confédération se joindra à la manifestation du 5 décembre 2019, et invite chaque fédération de la CFE-CGC à considérer les modalités selon lesquelles elles souhaitent se mobiliser, ou non, pour cette journée.